



Toulouse, le 25 février 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **AGEFOS PME Midi-Pyrénées : mobilisation anti-crise pour les TPE-PME**

La formation pour amortir la crise et préparer la reprise

Aujourd'hui, des moyens importants sont dégagés pour les grandes entreprises. Les PME et leurs 15 millions de salariés qui constituent le véritable tissu économique dans les territoires méritent autant d'attention et de soutien.

Dans le cadre de sa gouvernance paritaire au plan national, la CGPME et les cinq confédérations de salariés signataires ont décidé le 13 février de mobiliser un « **fonds d'amorçage** » destiné à un dispositif global «anti-crise» au bénéfice des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Dans ce contexte de crise économique majeure, AGEFOS PME mobilise, sur tout le territoire, son réseau régional pour le soutien de l'investissement formation dans les TPE-PME.

**AGEFOS PME Midi-Pyrénées** a décidé de décliner immédiatement ce dispositif global.

#### **1/ Un plan d'aide pour les TPE de Midi-Pyrénées en difficulté**

Le forfait horaire des salaires et charges remboursé aux entreprises pour les heures de formation est augmenté dans l'objectif d'inciter les TPE employant moins de dix salariés à maintenir leurs efforts de formation malgré les problèmes qu'elles peuvent rencontrer. Par ailleurs, un programme de formations collectives en rapport avec les thématiques liées à la crise sera financé par **l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées**.

Les montants immédiatement engagés en Midi-Pyrénées pour cette mesure sont de 500 000 euros.

#### **2/ Un plan d'aide aux entreprises relevant de branches adhérentes directement touchées par la crise**

Sur les 38 branches professionnelles adhérentes, il s'agit d'accompagner des branches qui rencontrent des difficultés et qui sont concernées par le chômage partiel, notamment l'immobilier et le commerce de détail.

Une première estimation est évaluée à 20 millions d'euros au plan national.

Le fonds d'amorçage concerne également les branches susceptibles de proposer des reconversions et des passerelles en termes d'emplois comme par exemple les métiers des services à la personne.

Avec la contribution de différents co-financement publics, l'ensemble de ces moyens sera mobilisé pour des parcours de formation combinant DIF et période de professionnalisation. L'objectif de ces actions de formation est le maintien et l'évolution des compétences des salariés.

### **3/ Un plan d'aide aux PME de Midi-Pyrénées en difficulté**

Les conseillers **AGEFOS PME Midi-Pyrénées** visitent quotidiennement les TPE/PME de la région, identifiant les entreprises fragilisées par la crise. Celles-ci seront accompagnées spécifiquement, ce qui permettra d'évaluer l'aide complémentaire qui leur est proposé pour soutenir leur plan de formation durant l'année 2009.

Le fonds d'amorçage national permettra d'abonder des actions du plan de formation ou financées au titre de la période de professionnalisation et du DIF.

**AGEFOS PME Midi-Pyrénées** travaille dès à présent avec tous les acteurs régionaux de l'emploi et se mobilise pour articuler ce « fonds d'amorçage » aux co-financements publics régionaux susceptibles d'être mobilisés (Europe, Etat, Région).

En Midi-Pyrénées, 5 millions d'euros sont d'ores et déjà mobilisés pour ce plan d'accompagnement, dont 1,9 million de Fonds Structurels Européens, un appui de l'Etat dans le cadre de l'ADEC ainsi que du Fonds Unique de Péréquation.

### **4/ L'accompagnement des salariés par la sécurisation de leurs parcours professionnels**

**AGEFOS PME Midi-Pyrénées** redéploie en 2009 son dispositif SECURI'PASS. Ce projet qui vise la « sécurisation des parcours professionnels des salariés » a profité en 2008 à plus de 700 entreprises et 600 salariés. Reconduit en 2009, 500 entreprises supplémentaires bénéficieront d'un « Diagnostic RH » personnalisé, et 600 salariés bénéficieront de prestations individuelles et collectives d'accompagnement et de sécurisation de leurs parcours professionnels.

La Validation des Acquis de l'Expérience est intégrée dans le cadre de ce volet « sécurisation des parcours », au travers d'un nouveau dispositif expérimental mis en œuvre en Midi-Pyrénées. Il permet aux candidats à la VAE, de profiter d'un accompagnement et d'un suivi de leur projet, jusqu'à l'obtention d'une validation totale de la certification visée.

Le DIF, couplé ou non à d'autres dispositifs, constitue également un moyen efficace qui peut s'articuler avec des périodes de chômage partiel. La plupart de nos branches industrielles adhérentes travaillent avec nous dans ce sens.

Le DIF pourrait en effet, s'avérer très efficace comme un « éclaireur » dans les trajectoires professionnelles des salariés les plus en difficulté.

### **5/ Un appui particulier aux entreprises des secteurs émergents**

Les services à la personnes constituent un secteur dans lequel il convient de développer l'emploi et les qualifications. En Midi-Pyrénées, plusieurs actions sont engagées dès à présent dans le cadre d'une démarche de GPEC qui vise à conforter les entreprises et les emplois.

Enfin un projet spécifique d'accompagnement et de professionnalisation des organismes de formation est en cours d'élaboration.

D'une manière générale, **l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées** favorisera par tous moyens le recours à la Formation Professionnelle pour amortir la crise et préparer la reprise car la formation des salariés est de nature à permettre aux entreprises de conserver, voire de développer leurs compétences et ainsi, de préparer l'avenir.

En ce qui concerne les TPE – PME et les branches qui lui font confiance, **l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées** recherchera avec ses collaborateurs et avec le concours de ses Instances Paritaires régionales et départementales, les meilleures solutions pour chaque territoire de la région.